

Mise à niveau Vol libre

RS7242 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15421, 15041, 15436
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/05/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19310098900014	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	19740068200013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Pour des raisons impérieuses de sécurité, les titulaires du BEES 1er degré option "vol libre" spécialité "parapente" et spécialité "delta", du BEES 2ème degré option "vol libre" spécialité "parapente" et spécialité "delta ", de l'AQA à l'encadrement professionnel du vol libre, du BPJEPS spécialité "vol libre" mention "parapente" et mention "deltaplane", du DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" mention "parapente" et mention "deltaplane", et du DESJEPS spécialité "performance sportive" mention "parapente" et mention "deltaplane" sont soumis tous les six ans à la vérification du maintien des compétences professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les risques de la pratique « vol libre » à travers l'étude de l'accidentologie afin de prévenir les accidents en vol libre.
 - o Partager les données qualitatives et quantitatives
 - o Analyser les risques liés aux conditions de pratiques et au facteur humain
 - o Identifier les pistes et les bonnes pratiques individuelles et collectives permettant de prévenir les accidents en vol libre
- Actualiser les savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'assistance et du secours afin d'intervenir auprès d'une personne en détresse.
 - o Intervenir auprès d'une personne en détresse urgente ou imminente
 - o Appliquer les techniques de secourisme en milieu naturel
 - o Maîtriser les étapes du déclenchement des secours
- Actualiser les compétences techniques et pédagogiques en vol libre afin de s'approprier l'évolution des techniques et des pratiques.
 - o Appréhender l'évolution des matériels et des matériaux
 - o S'approprier l'évolution des techniques et des pratiques émergentes
 - o Partager les techniques professionnelles et d'enseignement

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figurent le BEES 1er et 2ème degré option "vol libre" spécialité "parapente" et "delta", le BPJEPS spécialité "vol libre" mention "parapente" et mention "deltaplane", le DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" mention "parapente" et mention "deltaplane", et le DESJEPS spécialité "performance sportive" mention "parapente" et mention "deltaplane", à jour de la mise à niveau.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux titulaires :

-

du BEES 1er degré option "vol libre" spécialité "parapente" et spécialité "delta",

- du BEES 2ème degré option "vol libre" spécialité "parapente" et spécialité "delta",
- de l'AQA à l'encadrement professionnel du vol libre,
- du BPJEPS spécialité "vol libre" mention "parapente" et mention "deltaplane",
- du DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" mention "parapente" et mention "deltaplane",
- et du DESJEPS spécialité "performance sportive" mention "parapente" et mention "deltaplane".

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

L'attestation de mise à niveau est délivrée par le directeur de l'établissement ayant autorisation, placé sous la tutelle du ministre chargé des sports, aux candidats qui ont validé l'ensemble des évaluations, conformément à la liste établie par les évaluateurs.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/05/2030
Date de dernière délivrance possible	05/05/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5172

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035734679>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7242/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	470 €

Durée	24 h
-------	------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	38
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	87 %
Période	10/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	34
Montant total engagé	15 240 €
Coût moyen par dossier	448 €
Durée moyenne	24 h
Période	09/2025 – 05/2026
France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	22 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.